
Nombre de membres

Séance du vendredi 23 septembre 2022

en exercice: 11

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-trois septembre l'assemblée régulièrement convoqué le 15 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de

Présents : 11

Sont présents: Alain ALMÉRAS, Roger BLANC, Cécile JASSAUD, Serge MIRMAN, Régine DOUSSIÈRE, Alain AIGOUY, Eric PERSEGOL, Nina COMBET, Colette ROBERT, Claude NADAL, Jérôme LAURET

Votants: 11

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance:

Madame Le Maire déclare que le conseil municipal est au complet et débute par l'ordre du jour à 20h30 dans la salle polyvalente.

Ordre du jour :

- Le procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal est approuvé à l'unanimité par les membres présents lors du conseil municipal du Vendredi 26 Août 2022. Ledit procès verbal est signé par Madame le Maire et Monsieur Serge MIRMAN.
- Terrain PLANES location à renouveler : prochain conseil
- Discussion camping en gérance en projet. Monsieur Eric PERSEGOL demande à Madame Cécile JASSAUD (Première Adjointe) si le choix de la délégation de service public sera votée par les 11 conseillers représentant le conseil municipal. Madame JASSAUD confirme cette proposition.
- Aire de camping car à développer.
- Navettes coût à étudier.
- Terrain relais, Télé concession, contrat avantageux.
- La télévision ne fonctionne pas partout, problèmes pour nos petits villages (réception). Parc national des Cévennes, charte à renouveler, adhésion vote à l'unanimité :
- Promotion GR le long du Tarn, pas de motos sur le trajet.
- Tableau des délégués à revoir au prochain conseil.
- Nouveaux délégués au parc national des Cévennes, Madame Nina COMBET et Monsieur Eric PERSEGOL. Président charte environnement, Monsieur Eric PERSEGOL.
- CANOE 2000 : bail ferme commercial à renouveler 15 ans.
- Bail emphytéotique : proposition parc à thème de la préhistoire et dinosaures, discussions sur ce projet.
- Service sécurité : Claude NADAL et Alain AIGOUY. Voir bornes à incendie.
- Discussion sur l'humidité des caveaux au cimetière et gîte
- Sécurité routière : traversée de La Malène : excès de vitesse. Revoir signalétique dangers.
- Sécurité incendie, lumières et illuminations à revoir SDEE.
- Discussion sur l'arche et le mur du château. Le Manoir de Montesquiou coût correspond à la remise en état de l'ancienne enceinte du Manoir de Montesquiou.

- Le problème de l'antenne téléphonique au Mazel-Bouissy est abordé. Un conseiller demande à aller voir Monsieur POURQUIER pour appuyer et faire avancer le dossier en cours confié à VALLOCIM et demande à Madame le Maire l'autorisation après relance auprès de ladite entreprise VALLOCIM. Les conseillers municipaux souhaitent voir le contrat d'ACTIA TELECOM au prochain conseil municipal.

Fin de séance : 00h.